

cture ; mais enfin la question fut agitée , si on liroit ce Bil pour la troisième fois , & la négative l'emporta de 95. contre 40. voix ; de sorte qu'il fut absolument rejeté.

Il ne se fit rien de remarquable dans les Chambres jusqu'au 5. Mars , qu'on ordonna dans celle des Communes de porter un Bil pour expliquer , corriger & rendre plus efficace un Acte passé la neuvième année du Règne de la Reine Anne , intitulé , *Acte pour assurer la liberté du Parlement , en mieux qualifiant les Membres qui doivent avoir séance dans la Chambre des Communes.* Les Seigneurs y envoyèrent le même jour un Message , portant qu'ils avoient approuvé le Bil des Communes sur le Malt &c. sans y faire aucun changement ; Cet Acte a eu depuis le consentement Royal qui a aussi été donné à divers Actes particuliers.

II. L'on est ici dans l'opinion que le Roy ira sur la fin de Mai , faire un tour dans l'Electorat d'Hannover ; que Sa Majesté enmenera avec Elle le Duc de Cumberland , pour le laisser dans ce Pays-là , & que Son Altesse , après avoir atteint l'âge de 14. ans , y sera déclaré Chef de la Régence. On a levé pour le divertissement de ce jeune Prince une Compagnie de Grenadiers , dont il n'a voulu être que Caporal : elle n'est composée pour le present que de 12. Soldats , tous jeunes Gensilshommes de distinction , d'un Capitaine qui est le fils du Colonel Cathcart , & d'un Sergent , mais elle doit être augmentée du double. Cette Compagnie , habillée de la même maniere que le second Regiment des Gardes à pied , a été présentée à L. M. qui ont paru fort satisfaites de leur belle parade. Le Duc de Cumberland prend tous les jours beaucoup de plaisir à mettre les gens en faction , & à les en relever.

III. Le Roy , conjointement avec les Seigneurs

Etats